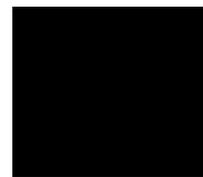




**ACCUEIL DE LOISIRS
ANNEE 2016/2017
Fiche individuelle et confidentielle,
de renseignements administratifs et sanitaires**



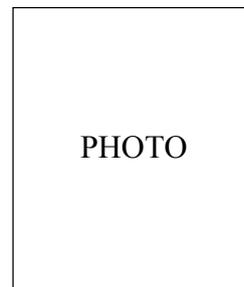
Renseignements concernant l'enfant :

NOM : PRENOM :

Date de naissance : Age :ans Sexe : M F

Ecole : Classe :

Observations pouvant permettre de mieux comprendre le comportement de votre enfant :
.....



Responsable légal de l'enfant

(cocher la ou les case(s) lorsqu'il s'agit du ou des responsable(s) légal (aux) de l'enfant inscrit)

PERE TUTEUR MERE TUTRICE

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

Adresse:

Adresse :

Code Postal : Ville :

Code Postal : Ville :

Profession :

Profession :

Domicile :

Domicile :

Travail :

Travail :

Portable :

Portable :

Adresse email :

Adresse email :

Renseignements Administratifs complémentaires

SITUATION PARENTALE : M s S Sé s D r c s I s s U n i o n V (ve) C é l i a i r e

Qui a la garde de l'enfant 5 Le r e 5 La r e A u t r e :

Qui est autorisé à récupérer l'enfant : 5 e p è r e I m è r e 5 A u t r e :

Si un des parents n'est pas autorisé à récupérer l'enfant, il est impératif de joindre une pièce justificative légale.

Personne(s) Autorisée(s) à venir chercher l'Enfant

NOM/PRENOM	TELEPHONE(S)	LIEN AVEC L'ENFANT

Renseignements Administratifs complémentaires suite

Numéro d'Allocataire : CAF de : Quotient Familial :

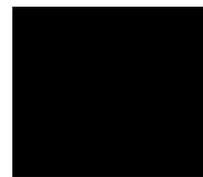
REGIME GENERAL (Fonction Publique, Secteur privé, ...) MSA EDG-GDF-SNCF-RATP-Pêche Maritime

Nombre d'enfants à charge : Revenu imposable du ménage :€ N° de Sécurité Sociale :

	Responsabilité civile Individuelle accident :	Complémentaire santé (mutuelle) :
Compagnie		
Contrat N°		



**ACCUEIL DE LOISIRS
ANNEE 2016/2017
Fiche individuelle et confidentielle,
de renseignements administratifs et sanitaires**



RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

(1) rayer les mentions inutiles

1 - A-t-il eu les maladies suivantes (1) :

VARICELLE		ANGINE		SCARLATINE		OTITES		ROUGEOLE		OREILLONS		RUBEOLE		ASTHME	
OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON

2 - A-t-il déjà présenté des allergies (1) :

ALIMENTAIRE		MEDICAMENTEUSE		ASTHME		AUTRE	
OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON

Si oui précisez la cause de l'allergie, les conséquences possibles (asthme, urticaire, œdème de Quincke, boutons, eczéma...) et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

3 - A-t-il eu d'autres difficultés de santé : maladie, accident... (les indiquer en précisant les dates)

Précautions à prendre : Par rapport aux difficultés de santé signalées (régime alimentaire spécifique par exemple)

4 - Un P.A.I. a-t-il été mis en place pour la scolarité : Oui - Non (1) Si oui fournir la copie. (2)

(2) En centres de vacances et de loisirs, l'accueil des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé doit se faire, lorsqu'il est possible, conformément aux prescriptions de l'encart N°34 du B.O du Ministère de la jeunesse et de l'Education du 18 Septembre 2003. Celui-ci en prévoit toutes les modalités. L'ODEL-VAR les tient à disposition des intéressés pour les accompagner dans la mise en œuvre réciproque de celles-ci.

5 - AUTRES RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS (port de lunettes, prothèse dentaire...)

6 - L'ENFANT DOIT-IL SUIVRE UN TRAITEMENT AU CENTRE DE LOISIRS : Oui - Non (1)

Si oui, lequel :
Dans ce cas, il est impératif de joindre l'ordonnance valide en vigueur et les médicaments correspondants : boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant avec la notice, ainsi qu'au besoin, une lettre explicative signée et datée.

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

7 - CERTIFICAT MEDICAL :

Je soussigné, Docteur en médecine, certifie avoir examiné le ou la jeune :
Il ou elle ne présente aucun signe contre-indiquant la pratique des activités sportives. Il ou elle ne présente aucun signe de maladie contagieuse. Il ou elle a satisfait aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations. Il ou elle est apte à fréquenter un centre de loisirs collectif.

Observations éventuelles

Cachet ou Nom, adresse du Médecin

Date et signature :

Documents à fournir dûment complétés (Impérativement le Jour du dépôt de Dossier)

La présente fiche dûment renseignée, datée et signée	Copie carnet de vaccination ou certificat de contre-indication
Quotient familial et N° d'allocataire (sur dossier)	Assurance extra Scolaire
Justificatif de travail des deux parents (attestation employeur)	Autorisation prises de vues (sur dossier)
Dernier avis d'imposition (de l'année en cours) + montant de prestations CAF (attestation CAF)	Copie de l'Attestation d'Assurance Responsabilité Civile Individuelle accident
Justificatif de domicile (facture eau, téléphone, ...)	Photo d'identité (à coller sur le dossier)
N° de sécurité sociale où est couvert l'enfant (sur dossier)	Attestation pour la pratique des activités nautiques (été)
Jugement de divorce pour les parents séparés	Le certificat médical rempli par votre médecin traitant (sur dossier)

Autorisation Parentale Obligatoire

Je soussigné(e),, Responsable Légal de l'Enfant,reconnais avoir rempli la présente fiche et certifie exact les renseignements fournis, autorise :

- mon enfant à participer à toutes les activités du centre,
- le directeur du centre à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence et notamment à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou anesthésie décidée par un Médecin.
- Je m'engage à informer par écrit le Centre de Loisirs de toute modification qui surviendrait en cours d'année.
- Je déclare avoir pris connaissance du projet éducatif de l'organisateur, des conditions de réalisation (spécifiques pour chaque séjour), du Règlement Intérieur du Centre.

A le/...../.....

« Lu et Approuvé » (mention manuscrite)
Signature **obligatoire** du responsable légal de l'enfant

PRISES DE VUES

ACCUEIL DE LOISIRS DE :

NOM – PRENOM DE L'ENFANT :

NOM – PRENOM DU(DES) RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) :

Le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant accepte(nt) ce qui suit :

ARTICLE 1 : PRISES DE VUES : que leur enfant mineur soit photographié par l'ODEL au cours des séjours péri et extra scolaires pendant les diverses activités organisées ; que les prises de vue le concernant soient utilisées en vue de la communication interne et externe de l'ODEL, en particulier sur le site internet et sur les supports de communication papier de l'association, ainsi que pour la communication destinée à illustrer auprès des pouvoirs publics, les activités menées ; que l'ensemble des prises de vues des séjours péri et/ou extra scolaires auquel participe leur enfant, et sur lesquelles il est susceptible d'apparaître, soient diffusées sur un espace sécurisé du site internet ODEL, accessible aux parents ayant accepté la présente clause en signant le dossier d'inscription.

ARTICLE 2 : DIFFUSION DES PHOTOGRAPHIES : sous réserve des dispositions de l'article 1 ci-dessus, que lesdites photographies soient diffusées dans les strictes conditions suivantes : support de la diffusion : site internet de l'ODEL et support de communication papier, diffusion non commerciale ; destination : diffusion aux collectivités territoriales et partenaires publics de l'association, communication interne et externe de l'association, aux familles ayant accepté la présente autorisation ; lieu de la diffusion : diffusion internationale compte tenu de la mise en ligne sur internet ; durée de l'autorisation : consentie pour une durée de 3 ans à compter de la signature des présentes, la troisième année l'autorisation vaut pour l'année civile entière.

ARTICLE 3 : UTILISATION VIA LE SITE INTERNET PAR LES FAMILLES ADHERENTES : Les familles ayant accepté la présente clause bénéficient d'un code d'accès communiqué en fin des séjours péri et/ou extra scolaires pour télécharger les photographies de leurs enfants. Toutefois, il est expressément précisé que les photographies téléchargées faisant apparaître d'autres personnes que leurs enfants ne pourront être utilisées qu'à titre strictement personnel et familial, sans aucune diffusion extérieure. Notamment, la diffusion sur des réseaux sociaux et sites personnels est strictement interdite. Toute diffusion non-conforme sera susceptible d'engager la responsabilité de son auteur.

L'ODEL s'engage à ce que les photographies ne portent pas atteinte à la dignité de l'enfant.

ARTICLE 4 : La présente acceptation des articles relatifs à la prise de vues est consentie à titre gratuit.

ARTICLE 5 : Les responsables légaux qui n'accepteraient pas les conditions relatives à la prise de vue doivent le spécifier par lettre recommandée avec accusé de réception à ODEL - 1, Boulevard Foch - 83300 DRAGUIGNAN.

A....., le.....

Signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux)